
EasyVista annonce la finalisation du placement privé de 7,5 millions d’euros annoncé le 28 juillet 2016

Noisy-le-Grand, le 08 septembre 2016 – EasyVista (Alternext, FR0010246322 – ALEZV), éditeur de logiciel majeur de l’IT Management en Europe et aux Etats-Unis annonce la finalisation du placement privé initié fin juillet 2016, sous forme d’obligations convertibles auprès d’investisseurs qualifiés.

L’opération

EasyVista a annoncé le 28 juillet dernier la réalisation d’une émission d’obligations convertibles (les « OC ») d’un montant total de 7.5 millions d’euros, en deux tranches. Cette opération vise à permettre à la Société d’accélérer son développement aux Etats-Unis et d’accroître les ventes de ses solutions SaaS, en particulier avec le développement commercial récent des Service Apps, qui étend les solutions d’EasyVista, au-delà de l’IT.

La première tranche a été souscrite, le 28 juillet dernier, pour un montant de 3.1 millions d’euros auprès des fonds Isatis Développement 3 et Conversion Funding LLC.

La réalisation de la deuxième tranche d’un montant 4,4 millions d’euros était conditionnée à l’obtention préalable par Easyvista du label Entreprise Innovante de la part de BPI France. Ce label ayant été obtenu, plusieurs fonds gérés par Isatis Capital et Alto Invest ont souscrit à l’intégralité de la deuxième tranche portant sur un total de 110 741 OC, en date du 07 septembre 2016.

Rappel des principales modalités de l’opération

Cette opération a été réalisée par une offre visée à l’article L. 411-2 II du Code monétaire et financier, sur le fondement de l’article L. 225-136 du code de commerce et de la treizième résolution de l’assemblée générale mixte de la société en date du 30 juin 2016.

Sur ces bases, le conseil d’administration a décidé l’émission le 28 juillet 2016 d’un total de 187 500 OC en deux tranches, au prix de 40 euros par OC, au profit de nouveaux investisseurs institutionnels.

Pour rappel, les OC ne seront pas cotées. Elles sont convertibles à tout moment à l’initiative des obligataires à hauteur d’une action ordinaire de la société par OC, soit au prix de 40 euros par action représentant une prime de 51% par rapport au cours de clôture du 28 juillet. Elles portent intérêt au taux annuel de 5%, payable trimestriellement, et sont assorties d’une prime de non-conversion de 4% par an capitalisée, payable exclusivement à l’échéance en cas de remboursement en numéraire. L’échéance des OC est fixée au 31 décembre 2020.

À propos d'EasyVista

EasyVista réinvente le Service Management pour les utilisateurs mobiles, simple à déployer, facile à utiliser. La plateforme EasyVista automatise et personnalise la fourniture de services pour les employés et autres utilisateurs finaux, sans une seule ligne de code. EasyVista est la seule solution de Service Management intrinsèquement conçue pour l'expérience Mobile First, Elle permet à plus d'un millier d'entreprises à travers le monde d'améliorer radicalement l'expérience utilisateur; de simplifier et accélérer la création et la gestion des services ; et de réduire le coût total de la fourniture de service. EasyVista compte plus de 20 années d'expérience en Service Management, et des clients dans de nombreux secteurs d'activités tels que les services financier, la santé, l'enseignement supérieur, les technologies, le secteur public, la grande distribution, l'industrie... L'entreprise est présente dans le monde entier, avec 2 sièges à Paris et à New York. EasyVista est cotée sur Alternext d'Euronext Paris (ALEZV:EN). Pour plus de renseignements, visitez www.easyvista.com/fr, et suivez-nous @EasyVista_fr sur Twitter.

Avertissement

L'offre ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus ne sera publié, ni visé par l'Autorité des marchés financiers.

Aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre en France ou dans un quelconque autre pays une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de titres EasyVista en France, aux Etats-Unis ou dans un quelconque autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), étant précisé que les actions EasyVista n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives concernant EasyVista et ses activités, y compris la stratégie de la société et le développement de ses produits. Ces déclarations sont, par nature, soumises à un certain nombre de risques et incertitudes significatifs, et les résultats, conditions financières, performances et développements réalisés par EasyVista peuvent différer significativement des intentions, objectifs et attentes exprimés ou induits dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date où elles ont été faites, et EasyVista n'est pas tenue de les mettre à jour ou de les modifier, que ce soit en raison d'informations nouvelles, d'événements futurs ou autres, sous réserve de la réglementation applicable.

EasyVista

Sandrine AVENIER
Tel : 01 55 85 91 13
savenier@EasyVista.com

CM-CIC Market Solutions

Stéphanie Stahr
Tel : 01 53 48 80 57
stephanie.stahr@cmcic.fr